

Le conseil municipal a mandaté l'OCPM afin de tenir une consultation sur le projet de règlement P-04-047-146. Ce projet vise une modification au Plan d'urbanisme de Montréal, sur le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie, qui aurait pour effet de relever les limites de hauteur et de densité dans le quadrilatère situé entre les rues Saint-Antoine, de la Montagne, Jean-D'Estrées et Torrance. Essentiellement, la modification vise à faire passer de 65 mètres à 120 mètres la limite de hauteur sur l'emplacement visé, et d'y relever le coefficient de densité de construction autorisé de 6 à 9. Par ailleurs, l'analyse du projet immobilier en tant que tel est conduite en parallèle par l'arrondissement de Ville-Marie, selon la procédure prévue par le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble.

PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE

SÉANCE D'INFORMATION**28 janvier 2014, 19 h**

Lieu : **Cathédrale Marie-Reine-du-Monde**
1110, rue Mansfield
Métro Bonaventure

Des séances supplémentaires pourraient être ajoutées au besoin, consultez le : ocpm.qc.ca

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

20 février 2014
ocpm.qc.ca/inscription

SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS**25 février 2014, 19 h**

Lieu : **Cathédrale Marie-Reine-du-Monde**
1110, rue Mansfield
Métro Bonaventure

Des séances supplémentaires pourraient être ajoutées au besoin, consultez le : ocpm.qc.ca

PUBLICATION DU RAPPORT

Pour recevoir le rapport de la consultation :
rapport@ocpm.qc.ca



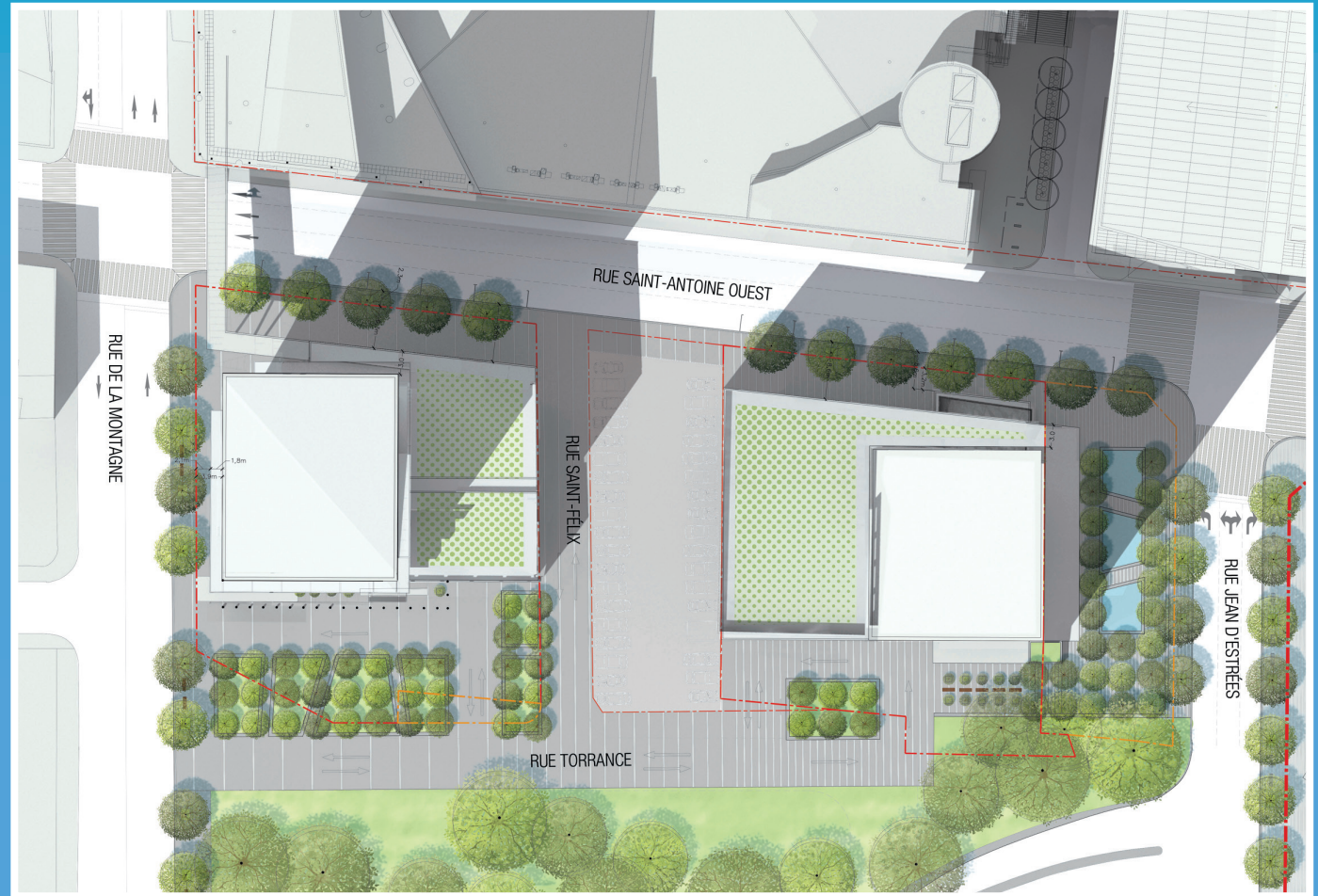
PROJET IMMOBILIER SUR LA RUE SAINT-ANTOINE OUEST

28 JANVIER, 19 h

Cathédrale Marie-Reine-du-Monde
1110, rue Mansfield
Métro Bonaventure

La société Cadillac Fairview projette la construction de deux tours voisines, mais non adjacentes, de 120 mètres de hauteur (38 étages) dans le quadrilatère situé entre les rues de la Montagne, Saint-Antoine Ouest, Jean D'Estrées et Torrance. La première, localisée près de la rue de la Montagne, constituerait une seconde phase de la Tour des Canadiens. Elle devrait comprendre 383 logements et 230 espaces de stationnement intérieur; elle serait reliée au Centre Bell par une passerelle aérienne au-dessus de la rue Saint-Antoine. La seconde, prévue du côté de la rue Jean D'Estrées, proposerait un projet mixte à dominante résidentielle, qui pourrait accueillir un hôtel. Les deux tours seraient posées sur des basilières comprenant des commerces au rez-de-chaussée.

L'ensemble du projet prévoit la démolition de 4 bâtiments non résidentiels et l'intégration partielle d'un cinquième. Le terrain, occupé par un stationnement et localisé entre les deux projets d'immeubles, ne serait pas inclus dans la proposition de Cadillac Fairview.



Source: IBI | DAA

MISSION DE L'OCPM

Créé par l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.

POUR TOUTE LA DOCUMENTATION

OCPM.QC.CA

Copies papier disponibles, pour consultation sur place, aux bureaux de l'Office et du greffe.

QUESTIONS ET INSCRIPTIONS

GILLES VÉZINA

Attaché de recherche et de documentation
(514) 872-8510
documentation@ocpm.qc.ca